Centre Jean Bodin
Recherche juridique et politique

FACULTÉ DE DROIT, D'ÉCONOMIE ET DE GESTION
UNIVERSITÉ D'ANGERS

université angers

RÉGION PAYS DE LA LOIRE

APPEL À CONTRIBUTIONS

Colloque | Pain et Droit

Projet PaNES Pain, Normes Égalité et Sécurité alimentaire

Université d'Angers | 28 et 29 mai 2026

Ce colloque est organisé par le Centre Jean Bodin avec le soutien de la région Pays de la Loire.

Affirmer que le pain est l'un des aliments privilégié des Français relève du truisme. Malgré un recul progressif de sa consommation - notamment en raison de l'évolution des pratiques alimentaires à l'époque contemporaine - le pain reste chargé d'une symbolique forte autant religieuse que profane qui dépasse largement sa fonction nourricière. Il constitue à ce titre un élément identitaire, un symbole national considéré comme l'un des piliers de notre culture gastronomique. En atteste l'inscription, le 30 novembre 2022, par l'UNESCO des savoir-faire artisanaux et de la culture de la baguette de pain au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La patrimonialisation de la baguette, comme d'autres démarches de sauvegarde culturelle contemporaines, vise à protéger non seulement un produit, mais aussi un savoir-faire, dans un contexte de mutation accélérée des usages alimentaires. Ce classement souligne l'importance et la singularité du produit autant que les difficultés éprouvées par la boulangerie. Il permet ainsi d'attirer l'attention et de susciter la réflexion sur un aliment qui est, de nos jours, souvent banalisé du fait de sa disponibilité. Bien que le pain occupe régulièrement une place centrale dans l'actualité et que les sciences humaines et sociales l'aient pris comme objet d'études, la relation entre le pain et le droit reste une thématique encore peu explorée.

Pourtant, le monde juridique n'est pas resté silencieux face à cet aliment qui a longtemps été hautement stratégique pour les pouvoirs publics. Nombreux sont les textes

normatifs à avoir réglementé la production et la vente du pain. Du contrôle pluriséculaire de la profession de boulanger au décret du 13 septembre 1993 pris pour l'application de la loi du 1er aout 1905 en ce qui concerne certaines catégories de pains en passant par les règles relatives au marché (tarification, approvisionnement, mesures de police…) ou encore le décret adopté par la Convention nationale le 15 brumaire an II imposant une uniformisation des pains produits par les boulangers : les textes juridiques relatifs au pain jalonnent l'histoire de France et portent sur des objets variés. Nombreuses aussi sont les décisions de justices relatives au pain : arrêt du parlement de Paris sur la levure, décisions touchant à la fraude, au vol par nécessité, à l'empoisonnement volontaire ou à l'intoxication accidentelle des produits boulangers, affaire Poilâne…

Le pain peut donc se prêter à l'analyse juridique toutes disciplines confondues et être de nature à mobiliser la réflexion des différents spécialistes des sciences juridiques : droit des affaires évidemment mais au-delà droit pénal, droit social, droit de la santé… Le pain est de surcroît riche d'une histoire juridique qui n'a pas encore été retracée et qu'il faudrait envisager pour saisir la nature et la portée de la crise que le pain et la boulangerie semblent actuellement traverser.

Le présent colloque se propose de poser les premiers grands jalons d'une recherche disciplinaire sur le pain pour tenter de déterminer l'étendue de la protection juridique accordée à ce produit au cours de l'histoire et de nos jours. Le droit a-t-il toujours accordé l'attention nécessaire à cet aliment emblématique de la société française, ou l'a-t-il parfois négligé ?

Trois thématiques seront privilégiées dans le cadre du projet PaNES:

1. la dimension sécuritaire (hygiène, traçabilité, responsabilité…)
2. la dimension égalitaire (accès au pain, régulation du marché, encadrement des prix…)
3. la dimension identitaire (patrimonialisation, symbolique nationale…)

Afin d'assurer une organisation optimale des sessions et une publication rapide des actes, **les contributions écrites sont attendues pour le 21 mai 2026**.

Modalités de soumission :

Les propositions de contributions, d'un volume de 7000 signes maximum (espaces compris), devront être adressées au plus tard le 1er novembre, accompagnées d'un CV synthétique de l'auteur à l'adresse : elodie.creteau@univ-angers.fr

Comité scientifique :

Elodie Créteau-Albert | Maître de conférences en histoire du droit et des institutions - Université d'Angers

Joël Hautebert | Professeur d'histoire du droit et des institutions – Université d'Angers

Olivier Serra | Professeur d'histoire du droit et des institutions – Université de Rennes

Bibliographie sommaire :

M. Ferrières, Histoire des peurs alimentaires du Moyen Âge à l'aube du XXe s., Éd. Du Seuil, 2002

A. Gnaba, Anthropologie des mangeurs de pain, Paris, L'Harmattan, 2011

S. L. Kaplan, voir notamment :

- Les ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien Régime, Fayard, 1988

- Le meilleur pain du monde : les boulangers de Paris au XVIIIe siècle, Fayard, 1996

- Le retour du bon pain : une histoire contemporaine du pain, de ses techniques, et de ses hommes, Perrin, 2002

- Pour le pain, Paris, Fayard, 2020

- J.-P. de Tonnac et S. L. Kaplan (Dir.), Dictionnaire universel du pain, Paris, Bouquin, 2010